



AVIS SUITE AU DEUXIÈME AFFICHAGE

PROGRAMME D'ÉQUITÉ SALARIALE

La Ville de Montréal et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP)

LE 3 FÉVRIER 2012

Pour le différend portant sur la méthode de paiement des correctifs salariaux, la Commission de l'équité salariale poursuit son enquête et devra rendre une décision à l'égard de ce litige.

Le comité d'équité salariale a procédé au deuxième affichage le 23 décembre 2010, tel que prescrit par la Loi sur l'équité salariale.

Plusieurs personnes se sont prévaluées de leur droit de demander des renseignements additionnels ou faire des observations et commentaires au Comité.

Le Comité ayant analysé tous les commentaires et observations reçus, le présent affichage vous indique les modifications apportées par le Comité au programme d'équité salariale.

Afin de vous aider à mieux comprendre les modifications, vous trouverez en annexe 1 le deuxième affichage

Le Comité désire toutefois vous rappeler que l'article 8 de la Loi sur l'équité salariale prévoit que les étudiants qui travaillent durant leurs vacances sont exclus du Programme.

Finalement, afin de se conformer à la Loi, le Comité désire vous informer qu'il a procédé à l'évaluation des catégories d'emplois ayant existées entre 2001 et 2005. Vous trouverez les résultats à l'annexe 2.



A. Modification de la prédominance d'une catégorie d'emploi

- 701920 : Coordonnateur(trice) camp de jour service de garde - LACH

La prédominance de cette catégorie est modifiée de neutre à féminine.

B. Retrait de catégories d'emplois du programme d'équité salariale

- 715910 : Agent(e) de service aux citoyens – LASA
- 720660 : Commis A – BEAC
- 709070 : Aide-moniteur(trice)-piscine intérieure – MTLN

C. Modification de catégories d'emplois par l'ajout des codes de nouveaux titres emplois couverts

- 705510/705520/**704360** : Surveillant(e) sauveteur(euse) c/e sac-été – VERD

S'ajoute à cette catégorie l'emploi 704360 : A/Surv. sauveteur(euse) c/e – VERD. Cette modification n'a aucun impact sur la prédominance et l'évaluation.

- 720960/**704770** : Commis auxiliaire – VERD

S'ajoute à cette catégorie l'emploi 704770 : Commis comptabilité – VERD. Cette modification n'a aucun impact sur la prédominance et l'évaluation.

- 720460/**704260/704270** : Chef de groupe - activités – VERD

S'ajoutent à cette catégorie l'emploi 704260 : A/chef de groupe - activités – VERD et l'emploi 704270 : A/chef de groupe – activités 2 – VERD. Cette modification n'a aucun impact sur la prédominance et l'évaluation.

- 706610/**716270** : animateur responsable activité ludique – ANJO

S'ajoute à cette catégorie l'emploi 716270 : animateur responsable – club de vacances – ANJO. Cette modification n'a aucun impact sur la prédominance et l'évaluation.



D. Ajout de nouvelles catégories d'emplois féminines sujettes à un ajustement

Code	Titre de la catégorie	Pourcentage ajustement
721140	Agent(e) travaux publics ingénierie – ILBIZ	6,18%
712910	Aide en loisirs - CUM	2,71%
701920	Coordonnateur(trice) camp de jour service de garde - LACH	35,18%
794420	Préposé(e) aux communications	0,53%
761390	Préposé(e) aux renseignements - sécurité du revenu	0,53%
718670	Secrétaire construction	6,18%
718640	Secrétaire régime de rentes - OUTR	6,18%
721160	Secrétaire urbanisme et construction – ILBIZ	6,18%
718650	Secrétaire travaux publics - OUTR	6,18%
711900	Technicien(ne)-comptable - STLAU	6,18%

E. Corrections des ajustements salariaux

Code	Titre de la catégorie	Pourcentage ajustement
707560	Assistant(e)-bibliothèque - DORV	67,21%
719830	Chef animateur(trice) camp de jour service de garde – LACH	35,39%
716640/716650/ 705220/716630	Occasionnel bibliothèque - VERD	23,94%
702080	Préposé(e) aux prêts - LACH	60,29%

F. Correction du titre de la catégorie d'emploi

- 755420 - Animateur d'activités en loisirs scientifiques

Catégorie corrigée par le titre de : Coordonnateur d'activités en loisirs scientifiques



Recours

Conformément à l'article 101 de la Loi sur l'équité salariale, lorsque le programme d'équité salariale est réalisé par un comité d'équité salariale, une personne salariée peut déposer une plainte pour **un manquement prévu à l'article 15**.

« *L'article 15.*

L'employeur, l'association accréditée ou un membre d'un comité d'équité salariale ne doit pas, dans l'établissement du programme d'équité salariale, agir de mauvaise foi ou de façon arbitraire ou discriminatoire, ni faire preuve de négligence grave à l'endroit des salariés de l'entreprise. »

Notez que le présent avis sera affiché pour une durée de soixante (60) jours, soit du 3 février au 2 avril 2012.

Les membres du comité d'équité salariale :

Représentant(e)s de l'employeur

- Sophie Grégoire
- Yves Tardivel

Représentant(e)s des employés

- Monique Côté
- Diane Chevalier
- Édith Cardin
- Pierre Vandewalle
- Dominic Charland



Annexe 1



DEUXIÈME AFFICHAGE

PROGRAMME D'ÉQUITÉ SALARIALE

La Ville de Montréal et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP)

LE 23 DÉCEMBRE 2010

En conformité avec la Loi sur l'équité salariale, la Ville de Montréal a terminé le processus de son programme distinct d'équité salariale pour les employés visés par l'accréditation du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP).

RAPPEL DE LA LOI SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE

Rappelons que l'objectif de la Loi est de « corriger, à l'intérieur d'une même entreprise, les écarts salariaux dus à la discrimination systémique fondée sur le sexe à l'égard des personnes qui occupent des emplois dans des catégories d'emplois à prédominance féminine ».

Le but de l'exercice n'a pas pour effet de modifier le groupe de traitement des emplois en vigueur au 21 novembre 2005. Il ne s'agit pas d'un exercice de classification des emplois.

Il est nécessaire de mentionner que la période visée par l'exercice s'étend du 21 novembre 2001 au 21 novembre 2005.

De plus, l'article 8 de la Loi sur l'équité salariale prévoit que les étudiants qui travaillent durant leurs vacances sont exclus du Programme.

LES TRAVAUX RÉALISÉS

Le 6 avril 2009, nous avons procédé au 1^{er} affichage (voir copie ci-jointe) qui présentait les résultats des travaux des deux premières étapes du programme, soit l'identification des catégories d'emplois (1^{ère} étape) et le choix de la méthode et de l'outil d'évaluation (2^e étape).

MODIFICATIONS AU PREMIER AFFICHAGE

Voici quelques précisions relatives à certaines catégories d'emplois qui se sont vues retirées, suite au premier affichage :



Code	Titre de la catégorie	Raison du retrait
716310	Agent(e) analyste en contrôle des biens	Aucun occupant
782310	Analyste soutien à la réglementation (permis et inspections)	Aucun occupant
718320	Animateur(trice) bibliothèque - OUTR	Aucun occupant
208190	Assistant(e) - greffier(ière) - cour municipale - DDOR	Aucun occupant
300810	Assistant(e) greffier(ière) - adjoint(e) cour municipale - LACH	Aucun occupant
708620	Bibliotechnicien(ne) - KIRK	Emploi apparié à 763630
709910-c	Commis - ressources humaines – PTCLA	Emploi n'a jamais existé
715510	Commis réception - perception - STAB	Aucun occupant
708700	Commis-comptoir prêt - KIRK	Apparié à 763810
717300	Dessinateur(trice) technique - LACH	Aucun occupant
705100	Homme de sécurité - VERD	Aucun occupant
705170	Inspecteur(trice) en santé publique - VERD	Regroupé avec 705140
710120	Magasinier(ière) II - PTCLA	Apparié à 713820
716680	Occasionnel bibliotechnicien(ne) 1 - VERD	Aucun occupant
716630	Occasionnel bibliothèque 1 - VERD	Regroupé avec 716640/716650
713470	Préposé(e) au traitement des appels - CUM	Aucun occupant
706140	Préposé(e) aux achats - WEST	Emploi apparié
82221	Professeur(e) tennis junior - LASA	Regroupé avec 716060
705330	Publiciste occ. - VERD	Aucun occupant
720690	Secrétaire - MTLN	Apparié à 791930/791840
703730	Superviseur(e) entretien bâtiments - MTROY	Aucun occupant
700540	Surveillant(e) de sports	Aucun occupant
705520	Surveillant(e) sauveteur(euse) c/e 2 sac-été - VERD	Regroupé avec 705510
713690	Technicien(ne) immeubles – CUM	Aucun occupant



Suite au premier affichage, nous avons poursuivi et complété les travaux relatifs aux deux dernières étapes menant à la réalisation de l'équité salariale. Cet affichage-ci présente les résultats des deux dernières étapes soit :

- Troisième étape : L'évaluation et la comparaison des catégories d'emplois ainsi que l'estimation des écarts salariaux et le calcul des ajustements
- Quatrième étape : Les modalités de versement des ajustements d'équité salariale

Par la suite, la Ville a l'obligation de faire une évaluation du maintien au plus tard le 31 décembre 2011, avec effets rétroactifs au 31 décembre 2010.

TROISIÈME ÉTAPE : Évaluation des catégories d'emplois et l'estimation des écarts salariaux

1. Évaluation des catégories d'emplois

La Loi exige que les catégories d'emplois à prédominance féminine ou masculine soient évaluées sur la base des quatre grands facteurs, soit les qualifications, les responsabilités, les efforts et les conditions de travail. Le comité d'équité salariale avait retenu 12 sous-facteurs afin d'évaluer les catégories d'emplois ciblées.

En ce qui a trait à la présente démarche, le comité a évalué les catégories d'emplois masculines (emplois comparateurs) et les catégories d'emplois féminines identifiées. L'application de l'outil d'évaluation a été effectuée de façon uniforme pour toutes les catégories d'emplois.

Afin d'arriver aux résultats, le Comité a évalué les catégories d'emplois pour chacun des sous-facteurs à l'aide des descriptions d'emplois puis a attribué une pondération à chacun des facteurs et sous-facteurs de l'outil d'évaluation afin d'accorder une valeur en point à chacune des catégories d'emplois.

2. Comparaison des catégories d'emplois et estimation des écarts salariaux

Pour estimer les écarts salariaux, la méthode d'estimation sur une base globale retenue par le comité, conformément à la Loi, consiste à comparer, en fonction de son évaluation, chaque catégorie d'emplois à prédominance féminine avec la courbe salariale de l'ensemble des catégories d'emplois à prédominance masculine.

Le tableau suivant présente les catégories d'emplois à prédominance féminine qui, suite aux calculs des écarts salariaux, sont sujets à un ajustement salarial.



Code	Titre de la catégorie	Pourcentage ajustement
704210	A/animateur(trice) II - 3 - VERD	18,90%
704340	A/instructeur(trice) chef - VERD	37,89%
716040	Adjoint(e) administratif(ive) camp de jour - LASA	2,57%
720230	Adjoint(e) technique - camp de jour - LASA	57,74%
710460	Agent(e) communautaire - STLAU	1,49%
741310	Agent(e) comptable	6,18%
723460	Agent(e) comptable analyste	1,50%
761310	Agent(e) d'aide sociale - révision	1,28%
761370	Agent(e) d'aide socio-économique - chef d'équipe	1,50%
712790	Agent(e) de documentation - CUM	4,87%
743370	Agent(e) de recettes	4,87%
720940	Agent(e) de représentation au tribunal du québec	1,50%
700860	Agent(e) de service à la clientèle	3,35%
702300	Agent(e) de soutien - développement communautaire - LASA	1,50%
712070	Agent(e) II - paie - STLE	2,57%
700820	Agent(e) principale(e) - Cour municipale	1,50%
761420	Agent(e) soutien technique - sécurité du revenu	1,28%
712810	Agent(e) spécialisé(e) - uniformes et équipement	7,30%
755310	Agent(e) technique en horticulture et arboriculture	1,50%
762850	Aide animateur(trice) grade 1 (loisirs communautaires)	19,24%
762860	Aide animateur(trice) grade 2 (loisirs communautaires)	40,22%
792930	Analyste de dossiers	1,28%
751430	Analyste de recettes	8,32%
713030	Analyste-rédacteur(trice)	1,50%
718000	Animateur(trice) - camp de jour - STLAU	49,18%
702360	Animateur(trice) - camps de jour - LASA	24,61%
718760	Animateur(trice) -centre pour ados - WEST	49,91%
701730	Animateur(trice) - heure du conte - LACH	42,48%
718750	Animateur(trice) - section enfants - bibliothèque - WEST	3,56%
801000	Animateur(trice) - STLE	15,94%
718010	Animateur(trice) - terrain de jeux - STLAU	49,18%
706580	Animateur(trice) activités ludiques - ANJO	20,68%
701710	Animateur(trice) camp de jour service de garde - LACH	8,58%
802470	Animateur(trice) centre communautaire - CSTL	79,39%
755420	Animateur(trice) d'activités en loisirs scientifiques	1,50%
720170	Animateur(trice) en loisirs - BEAC	46,08%
802450	Animateur(trice) groupe camp jour - CSTL	22,15%
706600	Animateur(trice) hand. intellectuel - ANJO	39,52%
706610	Animateur(trice) responsable activités ludiques - ANJO	49,44%



Code	Titre de la catégorie	Pourcentage ajustement
802430	Animateur(trice) sénior camp de jour - CSTL	96,59%
802440	Animateur(trice) spécialisé(e) camp de jour - CSTL	96,59%
704570	Ass t surv.sauveteur(euse) 2 sac-été - VERD	57,67%
704560	Ass.sur.sauv.br lead sac-été - VERD	97,71%
755810	Assistant(e) botaniste	6,18%
718230	Assistant(e) gérant(e) de piscine - STLAU	80,90%
700840	Assistant(e) intervention loisirs	16,94%
707520	Assistant(e) professeur(e) de gymnastique I - DORV	28,23%
802580	Assistant(e) superviseur(e) aquatique - CSTL	43,51%
707550	Assistant(e) superviseur(e) de quartier - DORV	89,38%
707560	Assistant(e)-bibliothèque - DORV	47,31%
763830	Bibliotechnicien(ne)	4,87%
763870	Bibliotechnicien(ne) principal(e)	7,30%
707600	Caissier(ère) - DORV	33,85%
717000/717010	Caissier(ère) 1/2 - sac - été - VERD	36,38%
717570	Caissier-Guichet - St-Laurent	32,08%
752860	Chaîneur(euse)	27,80%
700040	Chargé(e) de comptes - communication visuelle	8,32%
713050	Chef animateur(trice) - CUM	26,11%
719830	Chef animateur(trice) camp de jour service de garde - LACH	78,57%
802420	Chef de camp de jour - CSTL	120,03%
702460	Chef de camps - LASA	43,51%
720460	Chef de groupe - activités - VERD	26,73%
713060	Chef d'équipe - para - CUM	1,28%
719890	Chef moniteur(trice) - LACH	41,13%
719900	Chef sauveteur(euse) - LACH	9,15%
701790	Commis - services sociaux communautaires - LACH	44,31%
720660	Commis A - BEAC	12,95%
111111	Commis à la taxation – PTCLA	4,88%
222222	Commis à la taxation principal(e) – PTCLA	8,32%
720910	Commis à l'accueil - VERD	22,67%
702570	Commis aux comptes à payer - LASA	2,57%
702630	Commis aux inscriptions - camps de jour - LASA	23,98%
720950	Commis aux programmes - VERD	15,31%
713090	Concepteur(trice) des aménagements - immeubles - CUM	0,78%
700620	Conseiller(ère) administratif(ive) auprès des organismes bénévoles	27,19%
716420	Coordonnateur(trice) - âge d'or - PTCLA	50,28%
702710	Coordonnateur(trice) - camps de jour - LASA	26,11%
702730	Coordonnateur(trice) - parcs - LASA	58,21%
719880	Coordonnateur(trice) - piscines municipales - LACH	17,98%



Code	Titre de la catégorie	Pourcentage ajustement
802410	Coordonnateur(trice) camp de jour - CSTL	72,08%
714760	Coordonnateur(trice) camp de jour - ILBIZ	35,18%
709320	Coordonnateur(trice) des jardins communautaires - MTLN	7,15%
717430	Coordonnateur(trice) des pataugeoires extérieures – MTLN	27,36%
717440	Coordonnateur(trice) du jardin d'enfants - MTLN	38,57%
717360	Coordonnateur(trice) du programme des terrains de jeux - MTLN	38,57%
700440	Coordonnateur(trice) en loisirs	30,60%
700450	Coordonnateur(trice) jeunesse	7,60%
717420	Coordonnateur(trice) piscines extérieures - MTLN	27,36%
705920	Coordonnateur(trice) socio-culturel - WEST	1,28%
702720	Coordonnateur(trice) tennis - LASA	26,19%
802480	Éducateur(trice) pré-scolaire - CSTL	27,91%
703380	Emplois piscines-sauveteur(euse) - MTLO	57,67%
761350	Enquêteur(euse) en matière frauduleuse	1,28%
709960	Entraîneur junior - PTCLA	36,33%
719970	Formateur(trice) activités culturelles - LASA	32,25%
720160	Gérant(e) aquatique - BEAC	45,00%
710920	Gérant(e) de piscine - STLAU	56,37%
714770	Gérant(e) piscine - ILBIZ	45,00%
701940	Gestionnaire de réseaux - LACH	1,50%
710040	Hôte(esse) - PTCLA	10,05%
766810	Infirmier(ière)	9,14%
703630	Infirmier(ière) - MTROY	7,34%
766820	Infirmier(ière)-moniteur(trice)	9,32%
755610	Inspecteur(trice) en horticulture	13,33%
708790	Instructeur gardiennage - KIRK	62,46%
708910	Instructeur tots time - KIRK	12,26%
801500	Instructeur(trice) aquatique I - BEAC	50,93%
801750	Instructeur(trice) aquatique II - BEAC	30,44%
762880	Instructeur(trice) de natation grade 2	19,92%
801480	Instructeur(trice) entraîneur sauveteur(euse) - BEAC	19,57%
710100	Instructeur(trice) intermédiaire R.C.R. - PTCLA	6,73%
710070	Instructeur(trice) R.C.R. - PTCLA	18,52%
801380	Instructeur(trice) synchro I - BEAC	59,43%
801310	Instructeur(trice) synchro II - BEAC	43,49%
710130	Maître instructeur(trice) R.C.R. - PTCLA	1,60%
708040	Moniteur(trice) - DORV	71,01%
702840	Moniteur(trice) - garde prolongée - LASA	26,06%
711020	Moniteur(trice) - natation - STLAU	33,35%
710170	Moniteur(trice) - piscine - PTCLA	50,71%



Code	Titre de la catégorie	Pourcentage ajustement
709450	Moniteur(trice) - piscine intérieure - MTLN	7,39%
719910	Moniteur(trice) - piscines - LACH	40,01%
710180	Moniteur(trice) - sauvetage - PTCLA	19,28%
801050	Moniteur(trice) - STLAU	31,15%
718050	Moniteur(trice) - terrain de jeux - STLAU	32,08%
718490	Moniteur(trice) adolescents sénior - DORV	14,98%
708030	Moniteur(trice) hasta la vista - DORV	50,93%
801340	Moniteur(trice) loisirs I - BEAC	26,06%
801390	Moniteur(trice) loisirs II - BEAC	22,15%
801600	Moniteur(trice) loisirs III - BEAC	43,49%
710150	Moniteur(trice) sénior - PTCLA	36,71%
708070	Moniteur(trice) sénior club enfant - DORV	33,71%
700470	Moniteur(trice) spécialisé(e) piscine	7,70%
718160	Moniteur(trice)-accompagnateur(trice) - LASA	18,37%
716640/716650/ 705220/716630	Occasionnel bibliothèque - VERD	9,20%
782910	Officier(ière) de liaison auprès des cours de justice - perm. et propreté	1,28%
709470	Pointeur(euse) - MTLN	3,35%
718060	Préposé(e) - inscription - STLAU	15,09%
717550	Préposé(e) - patageoires - STLAU	32,07%
710010	Préposé(e) à la galerie d'art - PTCLA	11,46%
793420	Préposé(e) à la photolithographie	4,87%
801560	Préposé(e) à la réception I - BEAC	7,11%
714140	Préposé(e) à la réception II- BEAC	24,49%
709480	Préposé(e) à l'accueil des piscines intérieures – MTLN	11,47%
713300	Préposé(e) à l'analyse et à la répartition des appels - CUM	6,18%
712500	Préposé(e) à l'animation et à la section des jeunes - STLE	4,87%
713340	Préposé(e) à l'information - police de quartier - CUM	3,35%
713350	Préposé(e) à l'information policière - CUM	4,87%
720720	Préposé(e) à l'information policière - surveillance électronique	4,87%
791410	Préposé(e) au secrétariat	0,53%
713480	Préposé(e) au tri des appels - CUM	4,87%
700510	Préposé(e) aux droits d'entrée - c/e	7,70%
702080	Préposé(e) aux prêts - LACH	41,22%
794820	Préposé(e) aux télécommunications	2,57%
794830	Préposé(e) principal(e) aux télécommunications	4,87%
711160	Préposé(e) rayon - STLAU	15,09%
708340	Professeur(e) aquaforme - DORV	49,09%
717850	Professeur(e) natation premiers citoyens - DORV	74,49%
801160	Professeur-STLE	12,75%



Code	Titre de la catégorie	Pourcentage ajustement
716120	Régisseur(euse) adjoint(e) - MTROY	1,28%
703700	Régisseur(euse) adjoint(e) des sports	1,28%
713550	Régisseur(euse) des exemptions de taxes - CUM	1,50%
711240	Responsable - act jeunesse - STLAU	70,08%
711250	Responsable - aquatique (technique programme) - STLAU	43,12%
711260	Responsable - carte loisirs - STLAU	39,82%
711300	Responsable - viens jouer - STLAU	15,24%
711290	Responsable activités récréatives - STLAU	55,66%
713560	Responsable de la gestion des documents	1,50%
801130	Responsable de secteur - STLE	9,91%
707090	Responsable ludique - ANJO	78,52%
708430	Sauveteur(e) moniteur(trice) sénior - DORV	91,59%
700520	Sauveteur(euse)	18,97%
801730	Sauveteur(euse) - BEAC	41,22%
720410	Sauveteur(euse) - c/e	10,39%
708420	Sauveteur(euse) - DORV	54,75%
802660	Sauveteur(euse) - instructeur(trice) intermédiaire - CSTL	79,39%
802670	Sauveteur(euse) - instructeur(trice) junior - CSTL	91,35%
802650	Sauveteur(euse) - instructeur(trice) sénior - CSTL	68,83%
708460	Sauveteur(euse) - instructeur(trice)-entraîneur - DORV	86,55%
702130	Sauveteur(euse) - LACH	41,22%
711310	Sauveteur(euse) - natation - STLAU	37,85%
709660	Sauveteur(euse) - piscines pataugeoires - MTLN	10,24%
709650	Sauveteur(euse) chef - piscines extérieures - MTLN	57,75%
705380/705390	Sauveteur(euse) chef sac-été - VERD	34,15%
708440	Sauveteur(euse) junior - entretien - DORV	54,75%
708660	Secrétaire aux achats - KIRK	3,35%
791840	Secrétaire de direction	6,18%
791930	Secrétaire d'unité administrative	3,35%
791860	Secrétaire juridique	3,35%
724810	Secrétaire médical(e)	3,35%
711490	Spécial - Cond phys aquat III	10,06%
711500	Spécial - cours sup nat II - STLAU	21,01%
711520	Spécial - cours sup nat III - STLAU	10,06%
711570	Spécial - gymnastique III - STLAU	10,06%
711630	Spécial - maitre nageur III - STLAU	10,06%
718120	Spécial - nage synchronisée II - STLAU	21,01%
711640	Spécial - natation I - STLAU	50,27%
711650	Spécial - natation III - STLAU	10,06%
716250	Spécialiste - immersion anglaise - ANJO	25,38%



Code	Titre de la catégorie	Pourcentage ajustement
801980	Spécialiste - STLE	15,94%
707240	Spécialiste hand. intellectuel - ANJO	27,51%
718600	Spécialiste pré-natal - STLAU	10,06%
711730	Superviseur(e) - programme - STLAU	82,53%
720420	Superviseur(e) aquatique	16,94%
802570	Superviseur(e) aquatique - CSTL	45,00%
717880	Superviseur(e) aquatique - DORV	46,84%
710350	Superviseur(e) aquatique - PTCLA	19,28%
711750	Superviseur(e) tech - act cultur - STLAU	42,74%
711740	Superviseur(e) technique sports collectifs - STLAU	82,53%
705510 / 705520	Surv. sauv. c/e sac-été - VERD	80,98%
708530	Surveillant(e) culturel - DORV	22,15%
717320	Surveillant(e) d'activités - ski alpin - STLAU	32,07%
700530	Surveillant(e) de pataugeoires	14,71%
801760	Surveillant(e) sauveteur(euse) - BEAC	12,98%
718450	Technicien(ne) en communications - DORV	57,74%
700590	Technicien(ne) en design industriel	1,28%
742330	Technicien(ne) en gestion de documents et archives	4,87%
720300	Technicien(ne) en recherche et enquête	7,30%
732900	Technicien(ne) juridique	6,18%
715730	Technicien(ne) juridique principal(e) - CUM	1,50%
708590	Technicien(ne) sénior en loisirs / Webmestre - DORV	27,09%
802510	Vérificateur(trice) de billets - CSTL	12,95%

QUATRIÈME ÉTAPE : Modalités de versement des ajustements salariaux

L'employeur a informé le comité conjoint d'équité salariale de son choix quant aux modalités de versement des ajustements salariaux (art. 69 de la Loi sur l'équité salariale). Ainsi, les ajustements salariaux sont étalés sur une période de 4 ans et répartis en 5 versements égaux à compter du 21 novembre 2001.

À défaut d'avoir réalisé le programme distinct d'équité salariale au 21 novembre 2005 (art. 176.28 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale), les ajustements qui sont dus portent intérêt au taux légal rétroactivement à cette date. Ce taux est actuellement de 5 % (art. 71 de la Loi sur l'équité salariale).



DROITS ET RECOURS

L'article 76 de la Loi sur l'équité salariale prévoit qu'à la lumière du contenu de l'affichage, les employés visés par le programme ont les droits suivants :

Vous avez le droit de :

1. Demander des renseignements additionnels
2. Présenter vos observations

Comment et quand?

En vous adressant au Comité, par écrit, au plus tard le **20 février 2011**, c'est-à-dire dans les soixante (60) jours suivant le présent affichage.

À qui?

Par la poste :

Comité d'équité salariale
a/s de Monique Côté et Yves Tardivel
1555, rue Peel
14^e étage
Montréal (Québec) H3A 3L8

Par courrier électronique :

equitesalarialefonctionnaires@ville.montreal.qc.ca

Le Comité procédera, dans les 30 jours suivant le **20 février 2011**, à un nouvel affichage en précisant les modifications apportées ou encore, il affichera un avis précisant qu'aucune modification n'est nécessaire.



RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Pour de plus amples informations sur le processus d'équité salariale et des méthodes d'estimation des écarts salariaux, vous pouvez consulter le site internet de la Commission d'équité salariale à l'adresse suivante :

<http://www.ces.gouv.qc.ca>

OBLIGATION DE CONFIDENTIALITÉ

Les membres du comité conjoint, en vertu de l'article 29 de la Loi, « sont tenus d'assurer la confidentialité de l'information et des renseignements ».

Les membres du Comité d'équité salariale :

Représentants de l'employeur

- Josée Lapointe
- Yves Tardivel

Représentants des employé(e)s

- Monique Côté
- Diane Chevalier
- Édith Cardin
- Pierre Vandewalle
- Dominic Charland



Annexe 2



Code	Titre de la catégorie	Pourcentage ajustement
719190	Agent II contentieux I - STLE	9,08%
716150	Agent(e) de perception (Parcs nature) - CUM	0,36%
706420	Agent(e) de santé niveau 1	1,28%
706430	Agent(e) de santé niveau 2	0,78%
707530	Assistant professeur danse de ligne - DORV	28,23%
720020	Assistant(e) superviseur(e) aquatique - DORV	56,17%
802160	Caissier - MTROY	65,57%
716160	Chef d'équipe - service à la clientèle (Parc nature) - CUM	5,54%
704670	Commis - ressources humaines - VERD	75,41%
704650	Commis- Budget et comptabilité - VERD	24,29%
715510	Commis réception - perception - STAB	0,53%
710840	Commis senior évaluation (29)	22,28%
719660	Coordonnateur(trice) aquatique (9)	13,39%
710940	Infirmier(ère) - STLAU	42,00%
714120	Inspecteur(trice) en environnement - BEAC	19,28%
708000	Instructeur(trice) - natation - DORV	77,20%
801490	Instructeur(trice) synchro - Chef - BEA	26,11%
705200	Moniteur programme estival sac-été - VERD	23,69%
718020	Moniteur(trice) - camp de jour - STLAU	32,08%
718680	Moniteur(trice) - Camp spécialisé - STLAU	1,62%
719940	Moniteur(trice) entraîneur(euse) - LACH	40,02%
716680	Occasionnel(le) bibliotechnicien(ne) 1 - VERD	118,31%



Code	Titre de la catégorie	Pourcentage ajustement
700870	Officier(ère) principal(e) de liaison auprès de cours de justice (travaux publics et environnement)	1,50%
301060	Percepteur(trice) d'amendes - VERD	9,81%
714560	Préposé(e) - Taxes foncière - DDOR	12,43%
700480	Préposé(e) à l'accueil	23,59%
714570	Préposé(e) à l'encaissement - DDOR	2,57%
708330	Professeur gardiennage - conditionnement - DORV	3,08%
718240	Responsable aquatique (technique et programme) - STLAU	82,08%
719640	Sauveteur piscines extérieures junior, intermédiaire et senior - ILBIZ	64,58%
802590	Sauveteur(euse) entraîneur(e) en chef - équipe de natation- CSTL	59,43%
718100	Spécialiste - conditionnement physique aquatique - STLAU	2,53%
718610	Spécialiste natation compétitive - STLAU	50,27%
716920	Superviseur(e) activités estivales - VERD	38,08%
706380	Technicien(ne) en collection - WEST	0,30%
700890	Telephoniste - MTLE	56,53%
711930	Téléphoniste - STLAU	81,63%